



Licence Art du spectacle et audiovisuel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Art du spectacle et audiovisuel. 2010, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02035872

HAL Id: hceres-02035872

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035872>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne

Demande n° S3110056072

Domaine : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Mention : Arts du spectacle et audiovisuel

Présentation de la mention

La licence, mention Arts du spectacle et audiovisuel présentée par l'Université Bordeaux 3 relève du domaine Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales et de l'UFR Arts. Il s'agit d'une demande de renouvellement avec la création d'un nouveau parcours en Danse. Le dossier présente, par ailleurs, des modifications de la maquette du parcours Etudes théâtrales.

La formation comprend donc trois parcours, Etudes cinématographiques et audiovisuelles, Etudes théâtrales, et Danse. Le projet du parcours Danse est conçu en association avec le CEFEDM Aquitaine. Ce parcours est plus orienté dans la formation aux métiers de la danse.

La formation est axée sur une acquisition des savoirs universitaires et disciplinaires, et une connaissance des métiers et des réseaux institutionnels (arts de la scène, cinéma et audiovisuel). L'organisation générale est convaincante. La mise en place des unités d'enseignement (UE) communes offrent aux étudiants des possibilités de passage ou d'orientation.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La licence propose trois parcours cohérents. Les enseignements théoriques et pratiques sont conçus de manière à permettre à l'étudiant d'acquérir des outils méthodologiques, une formation artistique et professionnelle. Les étudiants issus des parcours Etudes cinématographiques et audiovisuel et Etudes théâtrales sont préparés à la poursuite d'études en master recherche ou professionnel de l'établissement.

Le dossier présente des collaborations avec le milieu professionnel et des UE sont consacrées à la définition des projets professionnels. Les passerelles ont été mises en place et permettent aux étudiants de bénéficier des dispositifs d'orientation vers d'autres parcours licence.

L'encadrement est assuré par le directeur d'un des trois parcours. Il est assisté du responsable d'un autre parcours. L'étudiant inscrit dans cette formation peut choisir une UE de valorisation personnelle (activités culturelles, sportives, citoyennes ou associatives) ou une unité libre au sein d'une autre composante. L'étudiant bénéficie d'un accompagnement assuré par un enseignant référent et le prochain contrat présente la mise en place d'un projet professionnel.



- Points forts :
 - La formation présente de véritables interactions entre enseignements théoriques et pratiques.
 - Elle affiche des liens évidents avec le milieu professionnel.
 - Les trois parcours proposent des enseignements en commun (40 % de contenus d'enseignement en première année), une mutualisation qui favorise la réorientation des étudiants et l'acquisition de compétences transversales.
 - Les contenus de cours sont cohérents et intègrent le dispositif d'aide à la réussite.

- Points faibles :
 - Le dossier ne précise pas les modalités de l'évaluation des enseignements et de contrôle des connaissances par UE.
 - La mobilité des étudiants reste encore faible.
 - L'équipe pédagogique (EC) apparaît réduite à quelques permanents (suite aux mutations et mise en disponibilité).

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il conviendrait de compléter à l'avenir le dossier sur les modalités d'évaluation des enseignements et de contrôles de connaissances, et d'explicitier le taux d'abandon en L1 (28 %).
 - La mobilité des étudiants (ERASMUS), encore faible, serait à encourager.
 - Le renforcement de l'équipe pédagogique fragilisée par des mutations serait à envisager.
 - Des passerelles pourraient être mises en place avec la licence Musique notamment pour le parcours Danse.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le dossier présente une organisation cohérente des parcours. La responsabilité de chaque parcours est assurée par un enseignant chercheur. La coordination est assurée par le responsable de l'un des trois parcours.

La mutualisation de certains cours permet l'acquisition des compétences transversales et renforce la cohérence de la mention.

Le dossier gagnerait toutefois en précision sur l'organisation du conseil pédagogique et de la commission d'évaluation des enseignements.

2 ● Projet pédagogique :

La formation assure une bonne transmission et acquisition des savoirs scientifiques et professionnels dans le champ du cinéma, de l'audiovisuel et des arts de la scène.

Le projet pédagogique est conçu dans une articulation entre théorie et pratique.



3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

L'offre de formation précise des dispositifs d'aide à la réussite axés sur :

- le projet professionnel et méthodologique du travail universitaire à chaque niveau de la licence,
- l'organisation des journées d'intégration et des bilans méthodologiques en L1,
- le tutorat et l'accompagnement des étudiants de L1,
- l'enseignement du TICE.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La formation propose une bonne articulation théorie/pratique, un stage professionnel et de véritables liens avec les structures culturelles (Théâtre National, Maison des arts, etc.). On note une bonne intégration de chargés de cours issus du milieu professionnel.

Les étudiants issus de la licence peuvent poursuivre leurs études en master recherche ou professionnel du même domaine proposé par l'établissement.